

### BAREME TTC HONORAIRES TRANSACTION Vanessa VASSEUR

Barème au 12/03/2021.

Chaque mandataire est juridiquement et financièrement indépendant.  
Appartement, maison, immeuble, parking, terrain, fonds de commerce, local commercial, parts sociales de SCI. A l'exclusion du Neuf (VEFA). A charge du propriétaire vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat.

PRIX DE VENTE	Mandat Honoraires TTC
Jusqu'à 100 000 €	Forfait 6 000€
De 100 001 à 150 000 €	8 %
De 150 001 à 200 000 €	7 %
De 200 001 à 250 000 €	6%
+ de 250 001 €	5 %

**Tranches non cumulatives.**

Tous nos compromis se signent chez notaire.  
Nous ne détenons aucun fonds pour le compte de nos clients.  
Nos honoraires sont dus à la conclusion de l'acte authentique de vente chez notaire.

**Avis de valeur : 350 € TTC à charge du propriétaire**

**Nous ne faisons ni location, ni gestion, ni syndic.**

**VANESSA VASSEUR**

**Tél. 06 72 82 41 18**

**[v.vasseur@lesprofessionnels.immo](mailto:v.vasseur@lesprofessionnels.immo)**

**Conseillère en portage salarial**

Il est précisé que les prix ci-dessus doivent être effectivement appliqués dans une majorité des transactions. Il est possible d'y déroger seulement à la baisse pour des affaires particulières et dans les limites proches des conditions pratiquées. (Note de la DGCCRF suite à l'arrêté du 10/01/2017).

Conformément à article L. 612-1 du code de la consommation, en cas de litige, vous avez la possibilité saisir le Médiateur de la consommation suivant : MCP Médiation 12 square Desnouettes 75015 PARIS par courrier postal ou bien cliquez sur le lien <http://mcpmediation.org>